

# A

**A** : il s'agit du nom de la note et de la tonalité de *la* dans tous les pays de langues anglo-saxonnes, ceux-ci ayant conservé l'ancienne appellation médiévale littérale qui associait justement le *la* avec cette lettre.

**A-B-A** : structure musicale très fréquente en trois parties, qui propose pour finir le retour de la première. Cette forme a été à la base de l'*aria da capo*, air d'opéra qui obligeait le chanteur à varier la reprise (le second « A »). De même, on la trouve dans le menuet (menuet-trio-menuet) ainsi que dans nombre de morceaux instrumentaux.

**A-A-B-A** : structure musicale se rencontrant dans de nombreux morceaux de jazz mais pas seulement : la chanson *Au clair de la lune* est construite sur cette structure. La partie « B » se nomme habituellement le « pont » (*bridge* en anglais).

**A.A.C.** : (acronyme de : *Advanced Audio Coding*, codage audio avancé) format de fichier audio compressé, développé pour Apple pour être utilisé sur l'*iPod* avec *iTunes* en ayant acheté des morceaux sur l'*iTunes Music Store*. Il semblerait qu'il soit de meilleure qualité que son concurrent le MP3.

**A CAPPELLA** : désigne toute pièce chantée (souvent à plusieurs voix) sans aucun accompagnement instrumental différent des parties vocales, comme cela se pratiquait justement dans les chapelles ou les maîtrises où le répertoire était exclusivement religieux et plutôt savant (utilisation du contrepoin). De nos jours, cette expression est employée quand un chanteur fait une démonstration de son art sans le soutien d'un play-back ou de son instrument habituel (piano, guitare...).

**ACCIACATURA** : (de l'italien *acciacciare*, écraser) ornement propre aux instruments à clavier en général et à la musique de clavecin en particulier, qui consiste à faire entendre en même temps qu'une note la touche immédiatement inférieure (ton ou demi-ton) et à la relâcher aussitôt. Le plus grand spécialiste de cet ornement a été l'Italien Domenico Scarlatti (1685 – 1757) qui l'a abondamment employé dans ses 555 *Sonates* pour clavecin.



écriture et effet d'une *acciaccatura* pour une note et pour un accord

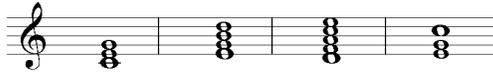
**ACCIDENT** : altération affectant une note de façon très ponctuelle dans une mesure, sans qu'elle figure de manière permanente à la clé.



la note cerclée est un accident

## ACCORD

- émission simultanée de plusieurs notes portant des noms différents, situées à une distance d'une tierce en montant (comme *do-mi-sol*). On trouve les accords parfaits (3 sons), de septième (4 sons), de neuvième (5 sons), etc. Quand le son le plus grave est la note génératrice de l'accord, on parle d'état « fondamental », sinon, l'accord est dit « renversé » (la note de basse passe à l'aigu). Dans les exemples suivants, à chaque fois, la grosse note est la fondamentale de l'accord.



accord parfait, de septième, de neuvième et renversé

- réglage de la justesse d'un instrument, le plus souvent à cordes (violon, guitare, piano, ...). Si certains s'accordent facilement, pour le piano le musicien n'est en général pas capable d'ajuster l'accord lui-même : il doit faire appel à une personne spécialisée, un accordeur, qui devrait venir à domicile effectuer l'opération environ deux fois par an. On trouve parfois utilisés les termes d' « accordage » ou d' « accordement ».
- hauteur (sonore) à laquelle il faut théoriquement régler les cordes à vide des instruments qui en comportent plusieurs. Le plus souvent, les cordes sont distantes entre elles d'intervalles de tierces, de quarts ou de quintes.



l'accord des cordes du violon, de l'alto, du violoncelle et de la contrebasse

**ACCORDS AMÉRICAINS (NOTATION)** : manière rapide mais efficace d'indiquer les accords (composition des intervalles et note de basse) pour des musiciens non classiques (blues, jazz, rock, etc.). Ce qui est recherché n'est pas la position précise de l'étagement des notes, mais plutôt la couleur globale et ce, en fonction du style. En voici quelques-uns, ayant tous la note *do* comme basse, et la manière de les noter dans ce système :

C	C/E	Cm	Cm7	Csus4	C#5	C6	C7	CΔ	C°	C♯
										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

- accord parfait majeur ;
- accord parfait majeur, premier renversement (la médiane est à la basse) ;
- accord parfait mineur (m pour « mineur ») ;
- accord mineur plus septième (une des septièmes de différentes espèces) ;
- accord parfait avec le retard de la médiane (sus pour « suspendue ») ;
- accord de quinte augmentée ;
- accord parfait majeur, avec le renforcement de la sixte ;
- accord de septième de dominante ;
- accord majeur plus septième (une des septièmes de différentes espèces) ;
- accord de septième diminuée ;
- accord de quinte diminuée et septième mineure.

**ACCORDÉON** : instrument à vent à anches libres métalliques constitué de deux claviers (un dit « accompagnement » et un « chant » ou bien alors deux « chant ») comprenant des boutons ou des touches suivant les modèles. Depuis son apparition au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'a cessé d'être perfectionné et est utilisé aussi bien dans la musique populaire, c'est un des piliers du musette, que dans la



musique dite « savante » qui essaye tant bien que mal de lui conférer un statut sérieux. En jazz, le Français Richard Galliano (né en 1950) l'a fait entrer dans l'instrumentarium désormais habituel.

## ACCORDEUR

- personne qui accorde des pianos. À partir du  $la_3$  (440 Hz), l'accordeur s'arrange pour que tous les intervalles sonnent « justes » à l'oreille. En effet, le tempérament égal qui permet de jouer dans toutes les tonalités n'accepte pas que toutes les notes soient physiquement justes : un piano accordé avec les hauteurs théoriques des notes sonnerait extrêmement faux. En conséquence, l'accordeur se doit de les modifier légèrement pour que le résultat devienne satisfaisant quel que soit le registre envisagé. Les clavecinistes se passent généralement de ses services puisqu'ils sont capables de s'accorder seuls.
- appareil électronique muni d'un micro intégré qui indique au moyen d'un cadran la justesse d'une note choisie ou bien la hauteur exacte d'une note jouée. Les accordeurs pour guitares et basses électriques sont munis d'une entrée « jack » 6,35 pour pouvoir travailler en silence et de manière plus fine.



**ACCOUPLLEMENT** : pour un instrument à claviers, possibilité d'en faire sonner au moins deux en même temps, tout en ne jouant que sur un seul. Le claveciniste ou l'organiste doit alors enfoncer les touches de son instrument avec beaucoup plus d'énergie car l'accouplement est réalisé de manière mécanique (sauf pour les orgues récentes qui bénéficient de systèmes électriques ou électroniques).

**ADAGIO** : terme agogique indiquant que le tempo est lent (approximativement 60 à 80 pulsations par minute). Ce terme peut d'ailleurs également désigner un mouvement complet : l'*Adagio* de Tomaso Albinoni (1671 – 1751)/ Remo Giazotto (1910 – 1998).

**AFTER-BEAT** : il s'agit des deux temps « faibles » (second et quatrième) d'une mesure à quatre temps. En effet, ces deux temps viennent après les temps « forts » (*beats* en anglais) et sont plus accentués que ces derniers lorsqu'une impression de *swing* doit être produite. Ce terme est totalement inconnu dans le vocabulaire de la musique classique mais est très courant lorsque l'on parle du jazz, du rock et plus généralement des musiques actuelles.



temps pairs accentués

**AGOGIQUE** : terme plutôt sophistiqué dérivé de l'allemand qui désigne tout ce qui a trait au tempo et à ses variations. Ainsi, *Adagio* et *Allegro* sont des termes agogiques.

**AGRÉGAT** : accord particulier ne pouvant pas s'expliquer comme un empilement habituel de tierces (septième, neuvième, etc.).

### AIR

- mélodie très connue que l'on peut reproduire facilement en la sifflant, fredonnant, etc.
- morceau séparé d'une cantate ou d'un opéra, destiné à une voix soliste accompagnée par un nombre d'instruments variable. La célèbre Bianca Castafiore, la caricature par Hergé de la chanteuse d'opéra dans les albums de *Tintin*, n'en connaît apparemment qu'un seul, celui dit « des Bijoux », tiré de l'opéra *Faust* (1859) de Charles Gounod (1818 – 1893). Dans la *Flûte enchantée* (1791) de Wolfgang Amadeus Mozart (1756 – 1791), l'*Air de la Reine de la Nuit*, virtuose, est également très célèbre.

**ALLA BREVE** : mesure de tempo rapide à deux temps ayant la blanche comme pulsation. Pour faire la différence avec le 4/4 ou le C, cette dernière lettre, survivance d'une notation médiévale, est barrée.



*Alla breve* et ses pulsations

**ALLEGRO** : (« joyeux » en italien) terme agogique indiquant que le tempo est rapide (compris entre 120 et 170 pulsations par minute). Ce terme peut aussi désigner un mouvement complet : *Allegro* du *1<sup>er</sup> Concert Brandebourgeois* de Jean-Sébastien Bach (1685 – 1750). Dans les ouvrages musicographiques anciens, on mentionne parfois la forme « allegro de sonate », en parlant de la forme sonate, ce qui est une erreur, puisque cette forme peut très bien s'appliquer également à des mouvements lents, qui ne sont pas des allegros.

**ALTÉRATION** : modification d'un demi-ton de la hauteur d'une note, au moyen d'un signe placé devant celle-ci qui peut être un bémol (qui baisse la

note), un dièse (qui la hausse) ou un bémol (qui la rétablit à sa hauteur originale). Quand toutes les notes portant le même nom doivent être altérées, l'altération correspondante est placée une fois pour toutes en début de portée et est valable quelle que soit la hauteur (ici *fa* dièse grave ou *fa* dièse aigu).



**ALTO** : désigne un instrument (flûte à bec, saxophone, violon, ...) ou une voix chantée situé entre le soprano et le ténor. Sans plus de précision, on entend généralement par ce terme soit la voix grave féminine, soit le violon alto. Pour l'interprétation de parties vocales de musiques anciennes, un alto masculin est souvent demandé, car historiquement plus approprié. Il s'agit alors d'un homme ayant particulièrement développé son registre de fausset (la voix de « tête »). On dit un alto pour un chanteur, qu'il s'agisse d'un homme ou bien d'une femme. Ne pas confondre l'alto masculin avec le castrat, ni musicalement, ni... physiquement !

**AMATEUR** : au sens premier, ce terme désigne quelqu'un qui aime, qui apprécie la musique et qui la pratique, sans en faire obligatoirement sa profession. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les amateurs sont très nombreux et respectés et les compositeurs leur destinent de nombreuses œuvres. De nos jours, qualifier quelqu'un d'« amateur » n'est pas flatteur du tout car cela signifie qu'en dépit de ses efforts, le résultat obtenu n'est pas très convainquant.

**AMBITUS** : ensemble des notes, de la plus grave à la plus aiguë, d'une mélodie, d'une voix ou bien d'un instrument, au cours d'un morceau particulier. Ne pas confondre avec la tessiture.

**ÂME** : petite pièce de bois cylindrique mobile située sous le chevalet à l'intérieur de la caisse du violon et qui relie le fond de l'instrument à la table d'harmonie. Elle sert à transmettre les vibrations de la table au dos de l'instrument et son nom même indique que ce dispositif, étant convenablement placé, confère à l'instrument l'essentiel de sa sonorité.



**ANACROUSE** : note ou groupe de notes débutant un morceau, se jouant sur une partie faible d'un temps, dont l'utilité réside à donner une forte impulsion rythmique à tout le reste. Elle correspond à un levé de pied d'un danseur : son autre nom est d'ailleurs la levée.



Bach : exemple de danse (bourrée) avec une anacrouse

**ANCHE** : fine lame de roseau qui, en vibrant, produit le son. Une anche simple est un système qui comprend une seule lame, tandis qu'une anche double en comprend deux (ce qui produit un timbre plus nasillard). La différence de sonorité s'explique par une production d'harmoniques qui est très variable d'un instrument à un autre. Ainsi, la clarinette (instrument à anche simple) privilégie les harmoniques impairs, tandis que le hautbois et le basson (instruments à anche double) se reconnaissent grâce à leurs harmoniques pairs.

**ANDANTE** : (« allant » en italien) terme agogique indiquant que le tempo est modéré (80 à 120 pulsations par minute) mais pas lent. Ce terme peut aussi désigner un mouvement complet d'une œuvre comme l'*Andante pour flûte et orchestre* de Mozart.

**ANTHEM** : (du latin *antiphona*, chant en deux groupes) spécifiquement en Angleterre, pièce de musique chorale exécutée pendant un office, pouvant être accompagnée à l'orgue et comprenant un texte ne faisant pas partie de la liturgie. Il en existe deux : le *full anthem*, le plus ancien, écrit pour chœur et le *verse anthem*, apparu à l'époque baroque, qui suit au plus près le découpage du texte et alterne des passages chorals et des interventions solistes.

**ANTICIPATION** : note mélodique appartenant à un accord et qui se fait entendre avant que celui-ci ne soit joué. C'est une note dite « étrangère », très fréquente en terminaison d'un trille, lors d'une cadence. La note ici encadrée, un *do*, ne fait pas partie de l'accord précédent mais du suivant.



le premier *do* du haut (encadré) est une anticipation

**APPOGGIATURE** : (de l'expression italienne signifiant « note appuyée ») ornement mélodico-harmonique (note dite « étrangère ») consistant à faire entendre une note voisine à la place d'une note « attendue » qui est jouée juste après. L'appoggiature est accentuée alors que sa résolution ne l'est pas et forme une dissonance passagère avec l'accord qui la soutient. La note ici encadrée, un *ré*, ne fait pas partie de l'accord placé au-dessous d'elle tandis que sa résolution, un *do*, oui.



appoggiature (note encadrée) et sa résolution

**ARCHET** : (vient de « arc », auquel les premiers archets ressemblaient) accessoire utilisé par les joueurs d'instruments à cordes frottées. Il se compose d'une baguette de Pernambouc (essence de bois mais également état fédéré du Brésil) à la ligne concave tendant une mèche faite de crins de cheval. Les deux extrémités se nomment la tête et la hausse. Un mécanisme à vis permet de régler la tension des crins. Pour assurer un glissement optimal en augmentant l'adhérence de l'archet sur les cordes, l'instrumentiste l'enduit régulièrement de colophane qui est une résine provenant de la distillation de la térébenthine.



**ARIA** : mot féminin d'origine italienne (une *aria*, pluriel : des *ariè*) équivalent à « air » dans le sens air d'opéra, à savoir une pièce pour un chanteur soliste accompagné. Ce terme valait surtout aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles quand la langue des opéras était principalement l'italien. Pour bien faire, il faudrait dire « une belle *aria* ». À la même époque, de nombreux morceaux purement instrumentaux portaient le titre d'*aria* pour indiquer le style dans lequel ils devaient être joués. L'exemple le plus fameux est l'*Aria* de la *Suite* d'orchestre n° 3 BWV 1068 de Jean-Sébastien Bach.

**ARIOSO** : morceau à mi-chemin entre le récitatif et l'air, qui est plus lyrique et plus accompagné que le premier, mais beaucoup moins construit, virtuose et long que le second. Dans ses *Passions*, Jean-Sébastien Bach l'intercale justement entre ces deux moments musicaux, pour souligner quelques mots